



## J'ai vendu mon vehicule et l'acheteur veut annuler la vente

Par **essalah\_old**, le **10/11/2007** à **18:10**

bonjour

je suis de nice et j'ai vendu mon vehicule à une personne qui habite marseille. l'achat a été fait grace a internet et le monsieur est venu de marseille examiner le vehicule et terminer la vente. le vehicule a deja passé le controle technique en deux fois (il a subit une contre visite). une fois le controle technique est obtenu malgré le nombre de bricolage qui reste a faire. donc le controle technique est ok et me permet bien de vendre ma voiture. l'acheteur a bien examiner la voiture et le le controle technique. donc il est bien au courant que c'est un vehicule d'occasion qui a 15 an et qui a bien sur des bricoles a faire. l'acheteur étais d'acord pour l'achat et a fini la vente. on a rempli les papiers (barrer la carte grise et remplir l'acte de vente). et pour finir il a pris la voiture et rentré avec a marseille. Une semaine apres l'acheteur me contacte et veut annuler la vente. il dit qu'il a passer un controle technique volontaire suite a un comportement anormale du vehicule et que celui ci ne devait pas reussir l'examen vu le nombre le bricole a faire. voila donc l'acheteur va m'attaquer au tribinal. je voulais prendre votre avis. j'etais honete dans ma vente et cette derniere s'est deroulé tres normalement et d'une maniere tres claire. merci de me repondre svp  
dans l'attente de votre reponse veuillez agreer mes sentiments les plus distinguées